

Communiqué de presse – 27 février 2023

INRAE et l'ONF amplifient leur partenariat recherche et innovation pour la forêt du 21^{ème} siècle

Le 27 février 2023, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, Valérie Metrich-Hecquet, directrice générale de l'ONF et Philippe Mauguin, président-directeur général d'INRAE ont signé le renouvellement de leur convention-cadre de recherche et développement initiée en 2017, qui réaffirme leur engagement commun au service de la forêt de demain, en cohérence avec les enjeux mis en exergue lors des Assises de la Forêt et du Bois.

La France dispose de la première forêt feuillue d'Europe et d'une filière forêt-bois représentant 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel et 400.000 emplois directs et indirects. Le monde forestier évolue cependant dans un contexte où l'accélération des changements globaux, notamment climatiques, fragilisent de plus en plus les forêts françaises, et où les besoins de ressources en bois pour différents usages ne cessent de croître. Face à une transition nécessaire, les efforts collectifs des scientifiques et des forestiers sont indispensables pour accompagner les gestionnaires de ces écosystèmes fragiles.

Des collaborations concrètes sur le terrain depuis 6 ans



La précédente convention a permis notamment la mise en place d'équipes mixtes ONF-INRAE sur les thématiques importantes du renouvellement forestier et des ressources génétiques forestières. La mise à disposition de terrains gérés par l'ONF pour permettre à INRAE d'installer et suivre des dispositifs expérimentaux constitue une autre forme active de collaboration, pour laquelle la nouvelle convention offre désormais un cadre réglementaire et partenarial sécurisé.

Dispositif expérimental sécheresse sur le site de
recherches de Montiers-sur-Saulx ©INRAE

Un partenariat en cohérence avec les enjeux des Assises de la Forêt et du Bois

Cette nouvelle convention s'inscrit dans un cadre d'actions ambitieux de l'Etat à la suite des Assises de la Forêt et du Bois qui ont mobilisé un large panel de parties prenantes autour d'enjeux forestiers partagés pour les forêts d'aujourd'hui et de demain. Dans ce contexte, l'ONF et INRAE souhaitent développer des synergies de travaux depuis la recherche jusqu'au transfert de nouvelles connaissances, méthodes et outils d'appui aux gestionnaires. Dans la continuité de la précédente convention, la priorité reste donnée à l'adaptation et à la gestion des forêts dans un contexte changeant (climat, économie, société).

INRAE et l'ONF s'engagent ainsi à accentuer leurs collaborations dans les domaines suivants :

- Conservation, gestion et valorisation des ressources génétiques forestières, levier essentiel pour répondre aux besoins en plants forestiers dans le cadre du renouvellement et de l'adaptation des peuplements ;
- Adaptation et diversification des sylvicultures et des modes de gestion ;
- Prévention et gestion des risques (incendies, attaques de pathogènes, aléas climatiques extrêmes...);

- Evaluation des services rendus par la forêt (fournir du bois à la société, préserver la biodiversité et les ressources en eau, accueillir le public...), avec un renforcement d'approches réalisées à l'échelle des territoires.

« Face au défi majeur du changement climatique, pour réussir l'adaptation de la forêt et assurer sa transmission aux générations futures, les enjeux de recherche, de développement et d'innovation ont rarement été aussi forts et leurs résultats autant attendus par les forestiers.

Ces enjeux nécessitent de tisser des partenariats solides et étroits entre nos organismes en s'appuyant sur nos complémentarités depuis la recherche académique jusqu'au transfert opérationnel des nouvelles connaissances et outils », souligne Valérie Métrich-Hecquet

« Ce nouvel engagement qui lie INRAE et l'ONF doit permettre de construire des trajectoires innovantes de gestion et d'adaptation de nos forêts. En mettant en synergie nos travaux de recherche au plus près des acteurs de terrain, nous nous donnons les moyens de nos ambitions : faire de nos forêts des écosystèmes résistants et résilients, au cœur de la transition écologique et de la stratégie française énergie climat », témoigne Philippe Mauguin.

Contacts presse

ONF – Christiane Baroche – Tél. 06 07 78 09 84 – presse@onf.fr

INRAE – Service de presse – Tél. 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

À propos d'INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1^{er} janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 272 unités de recherche, de service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut a un rôle majeur pour construire des solutions et accompagner la nécessaire accélération des transitions agricoles, alimentaires et environnementales.

À propos de l'ONF

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF est présent en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de la biodiversité et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la prévention des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.